

Je suis toujours opposé au projet de ferme-usine à Peyrilhac

Monsieur le commissaire enquêteur,

Je souhaite attirer votre attention sur une impasse technique. Deux-mille-cent-vingt, voire trois-mille-cents bovins, boivent beaucoup. Et l'on ne peut pas se contenter, comme dans le dossier, d'avancer des chiffres de consommation moyenne annuelle qui ne signifient rien au pied de l'abreuvoir.

En été caniculaire, avec de surcroît une alimentation sèche, les bovins boivent beaucoup. De plus ils gaspillent de l'eau, comme les humains, pour se rafraîchir. Je vous mets au défi de ne jamais vous asperger la tête quand le soleil est au zénith et que vous êtes incommodé par la chaleur. Les bovins en font tout autant. Alors que le site de Peyrilhac ne peut fournir en été l'eau potable pour deux-mille-cents bovins dont chacun va consommer, ou gaspiller, plus de trois à quatre-cents litres d'eau par jour.

En outre nous ne devons pas oublier que les déjections des bovins et le lavage des bâtiments, après le passage d'une bande d'engraissement, vont contaminer une partie de l'eau disponible sur place qui sera ainsi rendue inconsommable.

Le changement climatique auquel nous assistons transforme notre Limousin. À une saison humide avec une forte pluviométrie en automne-hiver, on voit succéder une saison sèche où il ne pleut pas. Ici encore une moyenne annuelle, dans un dossier, ne résout pas l'absence de renouvellement de l'eau pendant les six mois de sécheresse. Comment abreuver un troupeau d'une telle ampleur quand il n'est pas tombé une goutte depuis plusieurs mois ? Le dossier présenté reste muet sur le sujet.

Les modifications apportées depuis la première enquête publique ne changent rien à l'aberration écologique et agronomique que constitue le projet d'unité d'engraissement de la SAS T'Rhéa « Terre de Chavaignac ». Les conseils municipaux des quatre communes concernées ne s'y sont pas trompés. Je m'oppose toujours à ce projet qui est une impasse technique en plus d'être une impasse écologique.

Hubert Leray, Limoges